
Réunion du Conseil Municipal

**Le Conseil Municipal de la Ville de Duclair se réunira en séance ordinaire :
le vendredi 30 mars 2018 à 20 h 30 – Salon d'honneur**

Ordre du Jour :

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal des deux séances précédentes.

Rendu de compte des décisions prises par M. le Maire au titre des délégations du conseil municipal dans le cadre des dispositions de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

- Installation d'un nouveau conseiller municipal.
- Finances – Compte de gestion 2017 – Budget Ville.
- Finances – Compte administratif 2017 – Budget Ville.
- Finances – Affectation des résultats 2017 au budget Ville 2018.
- Finances – Subventions municipales 2018 aux associations.
- Finances – Admissions en non-valeur.
- Finances – Décision modificative n°1 au budget ville.
- Personnel – Modifications du tableau des effectifs.
- Affaires scolaires – Rythmes scolaires – Adoption des horaires scolaire à compter de la rentrée septembre 2018.
- Jeunesse – Convention pluriannuelle de prestations 2017 / 2020 « CESAJE » entre la MJC et la ville – Dénonciation de la convention suite à la modification des rythmes scolaires – Adoption du principe.
- Affaires scolaires – École maternelle André Malraux – Soutien à une demande d'ouverture d'une 6^{ème} classe – Adoption d'une motion.
- Voirie – Dénomination de voirie desservant une impasse à la Cavée des Monts.
- Intercommunalité – Parc Naturel Régional des Boucles de Seine Normande (PNRBSN) – Statut du PNRBSN – Avis et approbation par les communes membres.
- Culture – EPCC « terres de paroles Seine-Maritime Normandie » – Désignation d'un suppléant représentant de la ville au sein du conseil d'administration de l'EPCC.
- Communications.

Duclair, le 23 février 2018,
Le Maire,

Jean DELALANDRE